



Bonny David, Emonet Gaétan

Une annonce bien particulière

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 15.01.23

Dépôt

L'annonce récente de la possible nomination de Georges Godel à la présidence du conseil d'administration de Cremo SA semble consternante et inquiétante.

Cremo SA vit des moments ardues. L'entreprise est en passe de fermer ou a fermé les sites de production de Steffisburg et de Lucens. Elle doit acquérir la capacité d'adapter ses outils de production et peine à trouver des volumes de lait suffisants. Il est même à se demander si cette entreprise a toujours la confiance des producteurs.

Une vision stratégique innovante et à long terme est essentielle pour garantir la prise en charge d'une part importante du lait produit par des agriculteurs fribourgeois et pour garantir les emplois.

L'industrie alimentaire est l'un des axes essentiels du tissu économique actuel et futur pour le Canton de Fribourg. La Promotion économique en fait l'un de ses chevaux de bataille.

L'information de la nomination de l'ancien Conseiller d'Etat, Georges Godel, inquiète et effraie alors que Cremo SA doit se positionner dans un environnement toujours plus compétitif. Georges Godel a géré le Canton de Fribourg comme un épicier, sans une réelle vision d'avenir, ce qui est inquiétant.

De plus, la publication de son livre, juste après son départ du gouvernement, a engendré un dommage irréversible à sa réputation et en a scandalisé plus d'un dans le canton. Georges Godel, avec une retraite dorée payée par les Fribourgeoises et les Fribourgeois, a également fait imprimer son ouvrage en Italie, ce qui est triste pour les entreprises locales, en particulier lorsqu'il s'agit d'un ancien Conseiller d'Etat.

Dès lors, il est vraiment surprenant que les personnes qui poussent Georges Godel à la tête de Cremo SA ne soient pas conscientes de ce dégât d'image qu'a subi ce dernier. Enfin, l'entreprise s'expose, avec cette nomination, à un potentiel boycott des produits Cremo par une population fribourgeoise très fâchée.

En conclusion, nous demandons au Conseil d'Etat, d'une part, d'indiquer ses liens avec l'entreprise Cremo SA. D'autre part, au regard de l'importance de celle-ci pour l'agriculture et l'industrie alimentaire du Canton de Fribourg, nous souhaitons savoir comment le Conseil d'Etat se positionne face à cette nomination.

—